

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

COMMISSION EUROPÉENNE

Appels à propositions — Programme ORATE 2013

(2010/C 226/07)

Dans le contexte du programme ORATE 2013, plusieurs appels à propositions seront lancés le 24 août 2010: ils porteront sur deux analyses ciblées, ainsi que sur la deuxième phase du projet de base de données ORATE.

I. Appel à propositions pour deux analyses ciblées (priorité n° 2 du programme ORATE 2013):

- 1) Les aéroports comme moteurs de la réussite économique dans les régions périphériques (*Airports as Drivers of Economic Success in Peripheral Regions — ADES*), analyse dotée d'un budget maximal de 300 000 EUR.
- 2) Coordination et suivi avancés des politiques de R&D au niveau régional (*Advanced Monitoring and Coordination of EU R&D Policies at Regional Level — AMCER*), analyse dotée d'un budget maximal de 350 000 EUR.

Une seule proposition sera retenue pour chacun des deux thèmes.

II. Appel à propositions pour la deuxième phase du projet de base de données ORATE (priorité n° 3 du programme ORATE 2013):

Le budget maximal prévu pour cet appel s'élève à 1 300 000 EUR. Une seule proposition sera retenue.

Les bénéficiaires potentiels de ces appels à propositions sont des entités publiques ou privées.

Toute la documentation relative aux appels sera mise à disposition d'ici au 24 août 2010: cahiers des charges des projets, modalités de soumission des propositions, règles d'admissibilité, critères d'évaluation et pièces à fournir. La date limite de dépôt des propositions est fixée au 19 octobre 2010.

Les bénéficiaires potentiels du programme ORATE 2013 sont invités à prendre part à une journée d'information organisée à Bruxelles le 8 septembre 2010 afin d'obtenir des renseignements sur les nouvelles possibilités de financement et de rencontrer des partenaires éventuels.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.espon.eu>
